



FICHE D'INSCRIPTION RÉGULIÈRE

Périscolaire/Restaurant scolaire / Accueil de loisirs

2022-2023

DOCUMENT A RETOURNER POUR LE 10 JUIN 2022 AU PLUS TARD

Réajustable jusqu'au 24 août 2022

Enfants concernés :

NOM- Prénom	Classe	Repas particuliers
		<input type="checkbox"/> PAI* <input type="checkbox"/> repas sans porc <input type="checkbox"/> autre :
		<input type="checkbox"/> PAI* <input type="checkbox"/> repas sans porc <input type="checkbox"/> autre :
		<input type="checkbox"/> PAI* <input type="checkbox"/> repas sans porc <input type="checkbox"/> autre :
		<input type="checkbox"/> PAI* <input type="checkbox"/> repas sans porc <input type="checkbox"/> autre :

* PAI (projet d'accueil individualisé) : Nécessite la mise en place d'une procédure à l'initiative de la famille

Fréquentation régulière (pour toute l'année scolaire 2022-2023) :

• **Mercredis**

- Journée avec repas Journée sans repas ½ journée : Matin Repas Sans Repas
 ½ journée : Après-midi Repas Sans Repas

• **Périscolaire et restauration scolaire**

	PERISCOLAIRE			RESTAURATION SCOLAIRE
	Matin	Midi	Soir	
	7h30-8h30	11h30-13h30	16h30-18h30	
Lundi				
Mardi				
Jeudi				
Vendredi				

Fréquentation irrégulière (inscription avec particularités professionnelles) :

→ Transmettre l'inscription hebdomadaire ou mensuelle par mail acmsh@saint-lye.fr (au plus tard le mercredi de la semaine précédente)

→ **En cas d'absence : La production d'un justificatif médical doit être effective dans les 48h/ cf. Article 3-1* RI).**

Il doit être adressé à la responsable administrative du service Enfance-Jeunesse à l'adresse suivante : acmsh@saint-lye.fr

→ **Nous vous rappelons que les repas sont commandés plusieurs jours à l'avance. Tout changement doit être signalé à la responsable administrative du service Enfance-Jeunesse : acmsh@saint-lye.fr au plus tard le mercredi de la semaine précédant la date concernée. (cf. Articles 2-3 & 3-2 RI)**

*RI : Règlement intérieur de l'accueil de loisirs de Saint-Lyé

Nom et prénom du représentant légal :

Saint Lyé, le

Signature :